

Lettre d'information du CHAD – Mars 2022

COMITE HIER AUJOURD'HUI ET DEMAIN - Association Intercommunale

L'association **CHAD, Comité Hier Aujourd'hui et Demain**, lutte pour la défense et la sauvegarde de notre environnement, de notre cadre vie, de l'urbanisme, des sites des paysages et du patrimoine du Plateau Picard et ses alentours.

EDITO : Ni la crise sanitaire, ni la situation géopolitique n'arrêtent les promoteurs qui continuent de démarcher systématiquement les propriétaires des terres agricoles de tout notre territoire. Pour obtenir les signatures, les industriels promettent de plus en plus d'argent.

Même les municipalités clairement opposées à l'implantation d'éoliennes savent que les propriétaires de leur commune sont très régulièrement démarchés.

Nous devons absolument restés mobilisés et ne pas baisser la garde. Tous nos villages sont menacés. Aucune ambition écologique dans ces projets, le seul moteur c'est l'argent !

La majorité de la population a tout à perdre, à commencer par la santé, notre cadre de vie, la biodiversité, la valeur de notre patrimoine etc...

NOS ACTIONS : Le CHAD travaille activement avec d'autres associations de la région et participe aux manifestations locales d'opposition aux projets éoliens. Nous mobilisons les élus locaux, départementaux et régionaux pour alerter la population sur les conséquences du développement irraisonné de l'éolien dans la région. Le CHAD mobilise les populations et rend des avis défavorables argumentés aux enquêtes publiques des projets éoliens. D'autres suivront.

En janvier 2022, le CHAD, a rejoint la **FÉDÉRATION STOP ÉOLIENNES HAUTS-DE-FRANCE**. Cette fédération, soutenue par la Région Hauts-de-France, regroupe toutes les associations de notre région qui luttent contre le déploiement irraisonné des éoliennes sur le territoire. Véritable appui, elle nous permettra de porter plus haut et plus fort nos actions.

NOTRE PARTICIPATION AUX ENQUETES PUBLIQUES : 2022 commence avec une excellente nouvelle, qui, bien évidemment, reste suspendue à la décision préfectorale attendue dans les prochains mois. **Oui**, le Commissaire-Enquêteur a rendu un **AVIS DEFAVORABLE au projet des cinq éoliennes de NOROY**. Dans son travail, il reconnaît une forte mobilisation locale des populations et des conseils municipaux des communes concernées, 22 conseils municipaux ont émis un avis défavorable et 1 seul conseil a émis un avis favorable.

Quant au public, il a été très nombreux à se manifester pour préserver son cadre de vie, le mieux vivre en milieu rural et le respect de son environnement en général. Ce public, c'est vous, Cher Lecteur de ce bulletin, **oui**, ensemble nous avons montré que rien n'est perdu d'avance faisant « mentir » au passage, les quelques « élus » qui veulent vous faire croire que la mobilisation est inutile. **Un grand merci à vous pour votre implication et votre solidarité dans les enquêtes publiques**

Le combat que nous avons mené avec vous afin de préserver notre territoire et tout ce qui l'entoure, a permis de faire naître des espoirs pour demain. C'est près de 1600 signatures d'opposition que nous avons transmis au Commissaire-Enquêteur et vont accompagner le dossier jusqu'à la Préfecture. Nos efforts ne seront pas vains, au contraire, soyons prêts pour les prochains projets qui ne manqueront pas de nous concerner. Aujourd'hui, c'est vers LE FRESTOY-VAUX que nous nous sommes tournés, pour demain mobilisons-nous pour les enquêtes de : BAILLEUL LE SOC, CHEVRIERES, CRESSONSACQ, FRANCIERES, GRANDFRESNOY, LEGLANTIERES, LA NEUVILLE ROY, LE PLESSIER SUR SAINT JUST, LIEUVILLERS, MONTGERAIN, RAVENEL, SACY LE PETIT, TRICOT, Collectivement continuons de soutenir l'association CHAD qui a montré sa

capacité à informer dignement sans démagogie, à fédérer, à mobiliser respectueusement et à agir efficacement pour être entendu et comprise.

Ne perdons pas de vue que notre force restera notre capacité à rassembler une large population, c'est pourquoi nous diffusons de plus en plus loin nos bulletins et de ce fait des associations et des élus nous demandent de les informer et de les soutenir dans leurs interventions publiques.



NOTRE OBJECTIF : OBLIGER LES COMMUNES PORTEUSES DE PROJET EOLIEN A ORGANISER DES CONSULTATIONS CITOYENNES ET DEMOCRATIQUES QUI FERONT QUE L'AVIS DE LA POPULATION SOIT ENTENDU ET RESPECTE COMME A MAIGNELAY-MONTIGNY, CERNOY et SACY LE PETIT.

LES ÉOLIENNES, L'ÉLECTRICITE, LE GAZ ET NOUS

Vingt ans de marche forcée vers l'éolien, fortement subventionné, ont fait exploser les prix de notre électricité. Cette énergie, intermittente par nature, doit forcément être complétée par des centrales à gaz. Cela entraîne l'augmentation de nos émissions de CO2 et rend notre pays de plus en plus dépendant sur le plan énergétique.

L'ÉOLIEN UN MODELE ECONOMIQUE INCERTAIN :

- Sans subvention d'Etat le système ne fonctionne pas
- Des installations à renouveler entièrement tous les 20 ans
 - Pas de fabrication, pas ou peu d'emplois pérennes
- Pas de développement de savoir-faire pour la population de l'Oise
- Risque de baisse des revenus liés aux taxes foncières pour les communes
 - Risques pour les propriétaires fonciers lors du démantèlement.

	<u>JE SOUTIENS LE CHAD EN 2022</u> <u>J'ADHERE (10€ pour l'année) :</u> <u>JE RENOUVELLE MON ADHESION (10€ pour l'année) :</u>	
---	---	---

NOM : **Prénom :**

Adresse : **CP :** **VILLE :**

Email :@..... **Téléphone :**

J'adhère et je deviens membre 2022 : 10€ par personne €

Je renouvelle mon adhésion pour 2022 : 10€ par personne €

Je soutiens le CHAD et je deviens membre bienfaiteur : €

REGLEMENT :

Par virement : IBAN : FR76 1562 9026 3000 0212 9080 – BIC : CMCIFR2A

En espèces

Par chèque à l'ordre de : Association CHAD à renvoyer à l'adresse suivante :

ASSOCIATION CHAD, 37 rue Neuve, 60190 CRESSONSACQ

Adhésion et règlement possibles depuis notre site : stopeoliennes.fr/adhesion

@mail : chad.cressonsacq@gmail.com

Suivez nous sur



CHAD